



## **La première Union entre taxi et VTC a maintenant un nom : L'Union Nationale des Chauffeurs Courtois (UNCC)**

*L'Union Nationale des Chauffeurs Courtois (UNCC) vise à fédérer, promouvoir et défendre les intérêts de tous les chauffeurs du transport de personnes en France. Véritable trait d'union entre deux métiers complémentaires, l'UNCC comprend à la fois la colère des **chauffeurs de taxi** et soutient la démarche d'AlloCab.com dans son combat contre le délai de 15 minutes entre la réservation et la prise en charge du client par un **chauffeur VTC**.*

### **L'UNCC comprend la colère des chauffeurs de taxi.**

L'UNCC comprend la colère des chauffeurs de taxi dans leur dénonciation d'une concurrence déloyale, provoquée par l'abus de position dominante de certains acteurs du marché des taxis, et l'irrespect de la réglementation de certains acteurs du marché des VTC :

*« Les chauffeurs de taxi doivent pouvoir accéder librement aux applications smartphone afin de prendre des courses supplémentaires à proximité immédiate des clients. Les priver des nouvelles technologies, c'est justement les priver d'accès au chargement de clients situés à moins de quinze minutes aujourd'hui conquis par certains exploitants VTC qui pratiquent la maraude électronique sans communiquer de prix forfaitaire au moment de la commande. »* selon Pierre Peyrard, Directeur Général de TAXILOC et Président de l'UNCC.

*« Nous proposons l'étude de la création d'une commission de discipline VTC, comparable à celle des taxis. »* ajoute Michael BECK, Président Directeur Général d'ADCP, Vice-Président de l'UNCC.

### **L'UNCC soutient la démarche d'AlloCab.com contre le décret des 15 min.**

Le décret des 15 mn est un non-sens économique. Dans une économie moderne où la performance de la mobilité des hommes conditionne le PIB, il faut tout faire pour augmenter la performance économique des déplacements, quel que soit le moyen de transport librement choisi par le client, moto, taxi comme VTC.

Selon Yanis Kiansky, Président d'Allocab.com et Secrétaire Général de l'UNCC : *« Le principe est d'offrir le plus de modes de transport possible pour que les usagers aient le choix. Il n'est plus à prouver que la libre concurrence profite à l'économie. Elle profitera aussi aux chauffeurs de taxi. »*

#### **A propos de l'UNCC**

L'Union Nationale des Chauffeurs Courtois est une association loi 1901 fondée le 15 Janvier 2014 par ACDP, AlloCab.com et Taxiloc. L'Union a vocation à protéger les intérêts économiques des chauffeurs de Taxi, de Véhicules de Tourisme (VTC), Capacitaires et chauffeurs de Motos. L'association représente aujourd'hui **3300 chauffeurs VTC, taxi, capacitaire et moto confondus**.

#### **Contact Presse UNCC**

Nathalie Stolz

Agence exPRession

Tél. : 01 58 01 01 30

Mail : nathaliestolz@expression-rp.com